



Départ gratuit pour courses populaires

Données personnelles	Requérant/e	Partenaire
		En ménage commun? oui non
Prénom		
Nom		
Sexe	féminin masculin divers	féminin masculin divers
État civil		
Date de naissance		
Rue / N°		
NPA / Localité		
Tél. / Mobile		
E-Mail		
Profession	%	%
Nationalité / Permis		
Combien de personnes vivent dans le ménage?	Enfants / Adolescents (jusqu'à 17 ans)	Adultes (à partir du 18ème anniversaire)

Départ gratuit pour

Je demande / nous demandons un départ gratuit pour la course suivante :

Veuillez soumettre votre demande **au plus tôt 4 mois avant la course**.

L'inscription doit parvenir au Secours d'hiver au plus tard quatre semaines avant la compétition. Les inscriptions reçues après cette date ne seront pas traitées.

Requérant/e (voir données personnelles ci-dessus)

Partenaire (voir données personnelles ci-dessus)

Prénom / Nom

Date de naissance

Prénom / Nom

Date de naissance

Prénom / Nom

Date de naissance

Nous vous prions de ne pas vous inscrire à l'avance à la course. Un lien d'inscription vous sera envoyé dans le mail d'autorisation.

Les frais d'inscription déjà payés ne peuvent pas être remboursés par le Secours d'hiver.

Droit à l'obtention

Documents à joindre

Carte culture
Prestation complémentaire AVS / AI
Saisie de salaire
Aide sociale
Subsides de formation
Faible revenu au seuil du revenu vital

Copie carte culture
Copie du calcul des prestations complémentaires
Copie budget de saisie
Copie budget d'aide social actuel
Copie calcul des subsides de formation
Copie de la dernière déclaration d'impôt définitive complète, des fiches de salaires des trois derniers mois, du bail à loyer et de la facture de primes de caisse maladie

Signature

Requérant/e

Date

Signature requérant/e

Avec ma signature, je certifie que toutes mes données sont conformes à la réalité.

En envoyant le formulaire, les signataires acceptent que le Secours d'hiver puisse, si nécessaire, transmettre des données pour clarifier la situation ou prendre contact avec des organismes tiers. Ceci afin d'évaluer si vous avez droit à un soutien selon les dispositions du Secours d'hiver. Il va de soi que nous traitons ces données de manière absolument confidentielle et uniquement dans le cadre de l'examen de la demande de soutien. Vous trouverez de plus amples informations sur le traitement et la protection de vos données dans notre déclaration de protection des données [ici](#). Il n'existe aucun droit légal sur les prestations du Secours d'hiver.

- Joindre les documents nécessaires
- Les inscriptions reçues moins de quatre semaines avant la course ne seront pas traitées.
- Plus d'informations sur la procédure d'inscription vous seront envoyées une fois la demande traitée.